



## Pôle Imagerie-SEF

### Service Médecine du sport

## PROFIL DE POSTE Coordonnateur Sport Santé

Codification du document :	Rédacteur(s) :	K.Jourdan V.Datchary
Date d'application : 01/03/2021	Approbateur(s) :	F Carré (chef de service) JC Ferre (chef de pôle) V Datchary (cadre supérieure de santé) H Serpolay (directeur délégué au pôle)
	Gestionnaire(s) :	A Roulleau, AMA

## LOCALISATION ET RATTACHEMENT

### PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

- L'activité physique (AP) est validée par la Haute Autorité de Santé comme une thérapeutique non médicamenteuse. Une activité physique adaptée (APA) peut être prescrite en prévention primaire, et en prévention secondaire et tertiaire dans toutes les pathologies chroniques en état stable. Après évaluation des capacités du patient, l'AP sera individualisée et encadrée par un professionnel spécialisé en APA.
- La maison sport santé (MSS) répond à des enjeux de santé publique par la promotion de l'APA comme outil de santé. Les partenaires du projet, porté par le CHU de Rennes (labellisé première MSS Rennaise) souhaitent mettre à la disposition de l'ensemble des acteurs du territoire en matière de sport-santé (associations, structures médicales et paramédicales publiques et privées, collectivités territoriales, clubs sportifs sport-santé...) leurs expertises et leurs expériences complémentaires au bénéfice des populations, en particulier les moins favorisées, pour lesquelles l'accès à l'AP ou sportive, et donc à une meilleure santé, est plus difficile que pour d'autres. Le soutien de l'APA par la MSS permettra de lutter contre l'inactivité physique et la sédentarité dans tous les milieux socio-économiques (prévention primaire) et servira de thérapeutique non médicamenteuse dans la prévention primaire, le traitement et la survenue de complications des pathologies chroniques (prévention secondaire et tertiaire).

Ce projet s'articule autour de deux axes :

- L'un centré sur la coordination du consortium du centre d'appui et le développement de la mise en réseau des différents acteurs de la santé, du sport et de l'APA – prévention primaire (populations défavorisées – secteurs prioritaires) (70%).
- L'autre pour faire vivre le dispositif de la MSS avec une orientation pour des patients relevant des préventions secondaire et tertiaire (30%).

Le coordonnateur :

- Assurera la continuité de mission entre un premier cercle d'action à conduire à l'échelle de la ville de Rennes (prioritairement et dans un premier temps) et un second cercle étendu au niveau départemental (extension de la mission dans un second temps).
- Fera le lien entre le bénéficiaire, les médecins prescripteurs éventuels, et les structures pouvant le prendre en charge (associations, clubs, collectivités ou autres).

### LIEU D'EXERCICE :

Maison Sport Santé (MSS): La MSS sera située à la Maison Départementale des Sports – 13b avenue de Cucillé 35065 Rennes

**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :**

- Cadre Supérieur de Santé : Mme Virginie Datchary
- Cadre de Santé : Me Karine Jourdan

**RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES :**

- Médecin responsable du service : Pr François Carre/ Pr Frédéric Schnell
- Médecins attachés : Dr François Paillard, Dr. Vincent Daniel
- Cadres de santé
- CDOS 35 : Directrice, Françoise Tredan
- Breizh Insertion Sport : Directeur, Erwan Godet - Référent Pôle Adulte, Léonard Laurent-Castan
- Educateurs Sportifs
- Enseignants APA
- Secrétaires
- Les membres des différents acteurs du réseau breillien

**ACTIVITES****MISSIONS :**

Dans le cadre du décret du 12 octobre 2006 publié par le ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative (JO : n° 259 du 08/11/2006 texte n°21) :

Trois grandes missions pourraient être distinguées :

1. ACCUEILLIR /ORIENTER
2. TRANSFORMER
3. DEVELOPPER

**1. ACCUEILLIR / ORIENTER :**A l'échelon de Rennes :

- Promouvoir le lieu d'accueil sur un modèle de guichet unique.
  - Coordonner un accueil et une orientation individuelle adaptée.
  - Conduire si nécessaire une évaluation médico-sportive et motivationnelle préalable.
- Animer et coordonner un réseau de ressources sport-santé bien identifiées.
  - Référencer les professionnels de santé, les clubs, les collectifs associatifs de quartiers de la ville de Rennes.
  - Contribuer à la réflexion sur la mise à disposition d'un temps d'APA ou d'éducateur sportif au sein des quartiers demandeurs.

A l'échelon départemental :

- Créer un lien avec l'ensemble du réseau des structures de sport santé dont les MSS labellisées
  - Référencer les structures, connaître leur modèle, leurs pratiques et leurs spécificités.
  - Animer le réseau de l'ensemble des structures sport-santé, actuelles et futures, au niveau départemental.

**2. TRANSFORMER :**

- Promouvoir les thérapeutiques non médicamenteuses validées par l'HAS
- Renforcer les connaissances sur les publics fragilisés et former les acteurs du sport et de la santé sur les programmes adaptés aux profils de la population.
- Informer les populations des dispositifs, lieux et méthodes pouvant leur permettre de bénéficier d'un accompagnement en matière de sport-santé.
- Organiser des colloques à destination du grand public et/ou de professionnels.
- Diffuser et développer des documents et outils de communications et d'informations.

**3. DEVELOPPER :**

- Informer et accompagner les futurs responsables de structures et de maisons sport-santé sur le département.
- Faciliter les liens entre les collectivités territoriales, les structures sportives, les M2S, les autres structures sport-santé, ou professionnels de sport-santé.
- Avoir un impact sur la mise en place des programmes sport-santé des politiques publiques locales.
- Développer des partenariats avec les mutuelles de santé, l'assurance maladie.
- Accompagner des dispositifs de mesure d'impact des programmes Sport-Santé.

**ACTIVITES PRINCIPALES****Activités liées à la personne demandeuse :**

- Prendre connaissance des demandes de prise en charge en prévention primaire, secondaire ou tertiaire
- Prendre connaissance des limites et/ou prescriptions médicales éventuellement fournies par le (la) patient(e).
- Réaliser quand cela est justifié un bilan initial comportant l'évaluation des capacités fonctionnelles et physiologiques de la personne
- Orienter vers le bon acteur du réseau sport-santé
- Assurer le suivi dans l'orientation
- Savoir mettre en place un programme individuel d'APA.
- Renseigner les fiches d'évaluations de l'efficacité du programme proposé.
- Entretenir une relation suivie avec le pratiquant.
- Collaborer avec les professionnels médicaux et paramédicaux impliqués dans la prise en charge du patient.
- Transmettre aux autres personnes impliquées dans la prise en charge de la personne les informations utiles pour favoriser la continuité d'une pratique autonome de l'activité physique.

**Activités afférentes au ré entrainement :**

- Respecter les protocoles d'hygiène.
- Gérer les commandes de matériel.
- Veiller à la maintenance du matériel.
- Contribuer à la bonne tenue des locaux.
- Signaler tout manque ou dysfonctionnement au cadre de santé responsable du secteur.

**Activités de communication, d'information, de formation, et de recherche :**

- Promouvoir la pratique d'APS/APA auprès du public et des différents acteurs du réseau, « hors les murs ».
- Initier et participer à la construction du réseau : lien collectivités/ hôpital/structures sport santé/MSS/ associations des quartiers de la ville de Rennes
- Participer à l'encadrement des stagiaires.
- Participer à des formations continues en tant que formateur ou stagiaire.
- Participer ou susciter des réunions de travail.
- Initier et participer à la création des moyens de communication notamment électroniques (site internet)

**ACTIVITES SPECIFIQUES**

- Recherche : capacité d'analyse et maîtrise des outils informatiques d'un haut niveau de technicité
- Recueillir quotidiennement l'activité sur le logiciel adapté, et assurer la traçabilité.
- Suivre et évaluer les actions de la MSS
- Tendre à développer le modèle de la MSS sur le territoire.

**EXIGENCES DU POSTE****DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)**

- Master 2 STAPS APA requis

**FORMATION(S) REQUISE(S) OU SOUHAITEE(S) :**

Expérience professionnelle en qualité d'APA souhaitée  
Expérience dans la coordination, gestion de projet  
Maîtrise des outils informatiques serait un « plus »

**EXPERIENCE(S), CONNAISSANCE(S) ET SAVOIR FAIRE REQUIS OU SOUHAITE(S) :**

- Maîtrise pédagogique et didactique des différentes activités physiques et/ou sportives adaptées.
- Capacité à monter des dossiers de subventions et fondations
- Mise en place et interprétation d'évaluations fonctionnelles en lien avec les objectifs de la prise en charge, les besoins et les capacités des pratiquant(e)s.

**QUALITES REQUISES :**

- Capacité de travail en équipe et en transversalité
- Autonomie
- Rigueur
- Capacité d'adaptabilité.
- Sens de la communication et de l'accueil.
- Capacité à organiser et à gérer son temps professionnel.

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Temps plein : 100%
- Jours ouvrés
- Ponctuellement, possibilité de participation à des activités sur week-end et jours fériés

**CE PROFIL DE POSTE PEUT ETRE MODIFIE EN FONCTION  
DES EVOLUTIONS DU SERVICE OU INSTITUTIONNELLES**